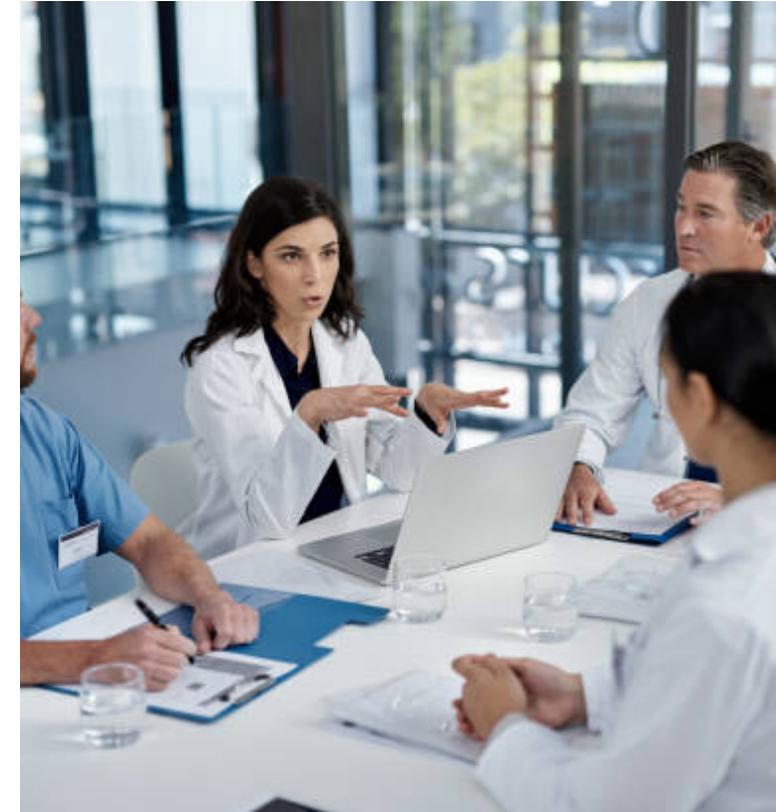


Des questions que vous pouvez vous poser et pour lesquelles le Comité d’Ethique peut vous aider ...

- *Mon patient demande à être euthanasié. Cette demande me semble prématurée ...*
- *Puis-je refuser de soigner le patient qui me manque de respect ?*
- *Que faire si je ne suis pas à l’aise face à une pratique dans mon unité de soins ?*
- *Faut-il divulguer tous les incidents et comment ?*
- *Mr Dupont refuse un placement et sa famille l’exige. Que dois-je faire ?*
- *Pourquoi poursuit-on la réanimation chez ce patient ?*
- *Quand un patient est agité, peut-on l’attacher ?*

Les membres du Comité d’ethique

- Dr Anneliese DUSSART, médecin néonatalogue, Présidente
- Didier MOREZ, pharmacien, Vice-président
- Dr Véronique DE BROUCKERE, médecin interniste, Secrétaire
- Maryan DELPLACE, infirmier, Membre
- Céline DERMIENCE, pharmacienne, Membre (associé)
- Maître Bertrand FONDU, avocat, Membre (extérieur)
- Benoît GALLEZ, infirmier, Membre (associé)
- Dr Frédéric GOLISANO, médecin généraliste, Membre (extérieur)
- Sabine JEANMART, infirmière, Membre
- Dr Jordi JUANOS CABANAS, chirurgien orthopédiste, Membre
- Dr Delphine MATHIEU, médecin infectiologue, Membre
- Patrick MICHEL, logopède, Membre
- Erika PLATZER, psychologue, Membre
- Dr Anne VAN ONDERBERGEN, médecin, biologie clinique, Membre
- Dr Nicolas MASSAGER, médecin, neurochirurgie, Membre



Le Comité d’Ethique Ce que vous devez savoir sur l’ethique au CHU Tivoli

ULB Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli
Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière
Tél. : 064/27 61 11
www.chu-tivoli.be

E.R. : CHU Tivoli, Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

Référence : COMETH003



L'éthique ?

Les questions se posent souvent dans un contexte de vie, de mort, de respect de la personne, de liberté, de confidentialité... face auxquelles chacun réagit individuellement avec ses valeurs qui résultent de son éducation, son orientation philosophique, etc.

La réflexion éthique est une réflexion collective faite de discussions et de débats qui amène à choisir les solutions les moins mauvaises et les plus innovantes possible.

Quels sont les principes de l'éthique?

- **L'autonomie** (le patient est-il capable de décider, de donner des informations, de donner son consentement ? Est-il sous influence ?
- **La bienfaisance** (contribuer au bien-être du patient),
- **La non-malfaisance** (ne pas nuire, ne pas blesser)
- **L'équité** (convictions philosophiques, orientation sexuelle, niveau socio-économique, handicap...).

Quels sont les dilemmes ?

Quelle que soit l'action qu'on entreprend, il se pourrait qu'au moins deux principes éthiques ne puissent être respectés.

Quelles sont les missions du Comité d'éthique ?

- **Aide à la prise de décision concernant des cas individuels**

Le CE peut, de façon ponctuelle, aider à éclairer tout soignant qui se trouve confronté à une décision d'ordre éthique avec un patient.

- **Elaboration de recommandations institutionnelles en matière d'éthique**

Le Comité d'Éthique donne des avis à caractère général sur l'éthique des soins de santé et sur les pratiques recommandées au sein de l'institution. Que ce soient l'élaboration de projets thérapeutiques ou de recommandations concernant l'euthanasie, les IVG ou certaines thérapeutiques.

- **Avis sur les protocoles de recherche clinique**

Le comité émet des avis sur les protocoles d'études cliniques se déroulant dans l'institution. Il préserve les droits, le bien-être et la sécurité des personnes participant aux essais cliniques ainsi que la confidentialité de leurs données médicales.

L'avis rendu par le comité est contraignant, cela signifie que si l'avis est négatif, l'étude ne peut avoir lieu.

Toute personne, qu'elle soit médecin, soignant ou étudiant, qui désire réaliser une étude impliquant la participation de patients fréquentant notre hôpital est tenu de soumettre le protocole d'études au Comité d'Éthique.

La procédure de soumission d'une étude au Comité d'Éthique dépendra du type de celle-ci.

Les études peuvent être monocentriques ou multicentriques, rétrospectives ou prospectives, interventionnelles ou non-interventionnelles, se présenter sous forme de registre, base de données ou questionnaire.

- **Formation et promotion de l'éthique**

Le Comité d'Éthique incite chaque soignant à améliorer sa culture éthique et celle de l'institution en les invitant à participer à des événements promouvant ce domaine.

Comment joindre le Comité d'éthique ?

Av. Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

Secrétariat : 064/27.62.89 (mercredi de 8h30 à 17h)

Mail : ethique@chu-tivoli.be